DCME Doc No. 6
5/10/01
CORRIGENDUM
12/10/01

CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES ET D'UN PROTOCOLE AÉRONAUTIQUE

(Le Cap, 29 octobre – 16 novembre 2001)

TEXTE REFONDU

(présenté par le Secrétariat d'UNIDROIT)

CORRIGENDUM

Veuillez noter que les références au "projet de Convention d'UNIDROIT relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles" qui figurent dans le titre et aux pages 2 et 5 du document susmentionné devraient se lire "projet de Convention [d'UNIDROIT] [~~d'UNIDROIT~~] relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles" et les références à la "Convention d'UNIDROIT relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles" qui figurent aux pages 5 et 35 dudit document devraient se lire "Convention [d'UNIDROIT] [~~d'UNIDROIT~~] relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles".

– FIN –